

AVIS AUX UTILISATEURS

Nous sommes heureux de constater votre intérêt continu dans l'édition mensuel des Avis aux navigateurs. Comme la technologie évolue, la Garde côtière canadienne continue à améliorer son service en ligne.

Ceci est un **rappel** que nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web, ce qui leur permet d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les utilisateurs sont ensuite informés automatiquement par courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs concernant ces cartes est publié.

Importants

- À compter du 30 avril 2010 (Édition 4), la Garde côtière canadienne cessera la distribution de son édition mensuelle papier des Avis aux navigateurs.
- Cette publication sera toujours disponible gratuitement depuis le site <http://www.notmar.gc.ca>

Gestionnaire, Aides à la navigation
Systèmes à la navigation, Services maritimes
Garde côtière canadienne



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



VOL. 35, ÉDITION MENSUELLE N° 03
26 mars, 2010

Numéro de publication 40063779

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Cette publication est disponible électroniquement sur le site:
<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 3
Partie 2 Corrections aux cartes	4
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Nil
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	5, 6
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	7

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation



NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.

Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - ACCÈS WEB - Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web convivial <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service. Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web –

<http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoXOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbhmc9ZSI7>.

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche leurs cartes est publié.

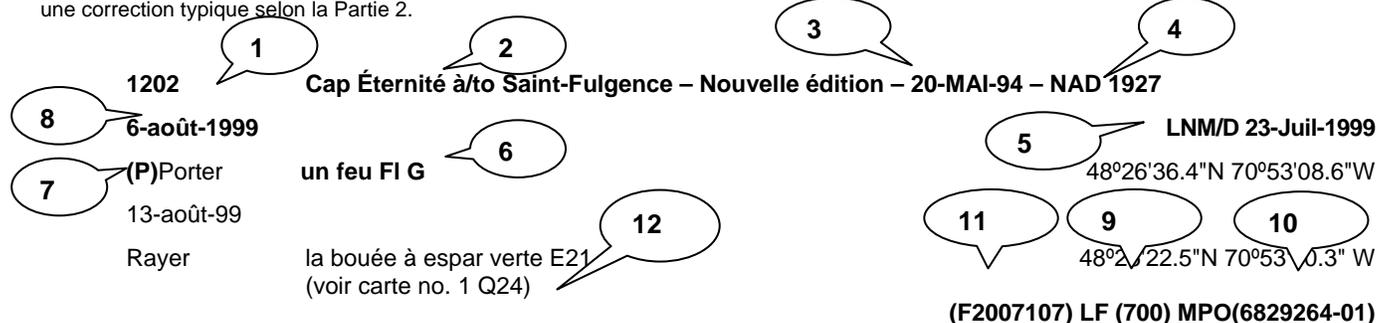
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2008* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/pub/en/products/core.cfm>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L) dernier (N) Avis aux (M) navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Pacifique

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Vancouver
Suite 2380,
Case postale 12107
555, rue West Hastings
VANCOUVER, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011
Facsimilé: 1-(604) 666-8453
Numéro Télex: 043-52586 CGTC VAS VCR
Courriel: mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca
Site Web:
http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index_f.htm

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Inuvik
Case postale 2659
INUVIK, NT X0E 0T0

Téléphone: (867) 777-2667
Facsimilé: (867) 777-2851

Pour information concernant les Avis à la navigation:

Courriel CRIM: rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca

Site Web:
http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index_f.htm

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

ACCÈS WEB

Nous offrons maintenant une nouvelle fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxhbmc9ZSI7> . Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

LISTE DES DESTINATAIRES

Veillez prendre note qu'à compter du 26 septembre 2009 (Édition 9 2009), qu'un seul exemplaire de l'édition mensuelle des Avis aux navigateurs sera envoyé par adresse postale aux usagers canadiens.

À compter du **30 avril 2010** (Édition 4 2010) la Garde côtière canadienne à l'intention de cesser la distribution de son édition mensuelle papier des Avis aux navigateurs. Cette publication sera toujours disponible gratuitement depuis le site <http://www.notmar.gc.ca>

Jusqu'à cette date vous pouvez nous faire parvenir tout changements à votre adresse à:

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Téléphone (613) 993-6974
Télécopieur (613) 998-8428
Site Web www.notmar.gc.ca

Prière d'indiquer pour lequel des éditions vous désirez modifier votre nom.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

MODIFIER _____ **RETIRER** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

* N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette ou Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
*301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	2
*302 GARDE COTIÈRE CANADIENNE - ANNONCE RELATIVE AU SERVICE LORAN-C	3
*205 TRANSPORT CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3062	4				
3313	4				
3646	4				

PARTIE 1 – Édition 03/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

PARTIE 1 – Édition 03/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –
 UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA473365	Broughton Island and Approaches/et les Approches
CA573366	Broughton Harbour and Landing Beach
CA576054	Hopedale Harbour
CA376351	Dog Islands to/à Cape Makkovik
CA376352	Makkovik Bay (Continuation A)
CA376356	Quaker Hat to/à Cape Harrison
CA376361	Cape Makkovik to/à Winsor Harbour Island
CA376362	Kaipokok Bay
CA376370	Cape Harrison to Dog Islands
CA476666	Saglek Bay
CA576667	Landing Beach, Saglek Bay
CA476682	Cape Kakkiviak to Duck Islands
CA576683	Williams Harbour
CA476688	Gray Strait and Button Islands
CA570073	Vancouver Harbour, Western Portion/Partie Ouest
CA570335	Broken Group (Part 1 of 2)
CA373091	Lake Ontario/Lac Ontario, Western Portion/Partie ouest
CA273097	Georgian Bay / Baie Georgienne
CA373281	Cape Hurd to/à Lonely Island
CA476048	Wedgeport and Vicinity/et les abords
CA276138	Pointe Amour a/to Cape Whittle et/and Cape St. George
CA576304	Port aux Basques and Approaches
CA376819	Approaches to Hamilton Inlet (Northern Portion)

PARTIE 1 – Édition 03/2010
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CA479079	Baie des Ha! Ha!
CA579084	Chenal du Havre de la Grande Entrée
CA479155	Sorel à/to Varennes
CA579156	Terminal Contrecoeur
CA570212	Head of/Fond de Pipestem Inlet

***302 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - ANNONCE RELATIVE AU SERVICE LORAN-C**

Le 7 janvier 2010, la Garde côtière des États-Unis (USCG) a annoncé la mise hors service définitive du signal Loran-C des É.-U. de même que la mise hors service progressive de l'infrastructure Loran-C des États-Unis. Le 8 février 2010 à 2000z, la USCG a cessé d'émettre tous signaux Loran-C à l'intérieur des É.-U. y compris la Chaîne Loran-C GRI 8970 couvrant les Grands-Lacs et la Chaîne Loran-C GRI 9960 couvrant le nord-est des É.-U. On s'attend à ce que toutes les stations Loran-C des États-Unis cessent d'émettre d'ici le 1^{er} octobre 2010. Les autres chaînes qui sont opérées conjointement par les É.U. et le Canada demeureront en service pour l'instant et possiblement jusqu'au 1^{er} octobre 2010.

Les systèmes Loran-C au Canada et aux États-Unis travaillent en tandem. Une fois que le service sera discontinué aux États-Unis, le système canadien ne sera plus opérationnel. Par conséquent, le Canada mettra également fin au système Loran-C en 2010. Au Canada, la date officielle de fin de prestation de ce service n'a pas encore été fixée pour le moment, malgré qu'on s'attende à ce que le système soit mis hors service le 1^{er} octobre 2010 ou avant.

Les autorités au Canada et aux États-Unis travailleront de concert afin d'établir des plans de mise hors service des systèmes Loran-C afin de réduire au minimum toute perturbation des services de navigation. Des mises à jour seront faites sur le site web des Avis aux navigateurs (<http://www.notmar.gc.ca/allez.php?doc=fra/services/notmar/Loran-C-fra>), dans les Avis aux navigateurs mensuels de la GCC (<http://www.notmar.gc.ca/>) et sur le site web la GCC http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/Gcc/aln_loran_c au fur et à mesure que des précisions seront disponibles.

Veillez faire parvenir vos commentaires avant le 20 avril 2010 au gestionnaire des Aides à la navigation, de la Garde côtière canadienne au 200 rue Kent, 5^e étage, Ottawa, Canada K1A 0E6, par courriel à Joanna.bellamy@dfo-mpo.gc.ca ou par téléphone au (613) 998-1405. Les avis d'opposition soulevés doivent faire état des faits sur lesquels ils sont fondés et doivent comprendre toute information à l'appui liée à la sécurité, au commerce et aux avantages pour le grand public.

Copie papier seulement

***205 TRANSPORT CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES.**

Titre : Nouvelle assurance exigée pour les navires de plus de 1 000 tonneaux de jauge brute assujettis à la convention sur les hydrocarbures de soute

Numéro : 01/2010

Internet: <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-2010-01-fra.htm>

**PARTIE 2 – Édition 03/2010
CORRECTIONS AUX CARTES**

3062 - Pitt Lake - Feuille 1 - Carte nouvelle - 24-MAI-1985 - NAD 1927
12-MARS-2010

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G,
marquée L21
(Voir la Carte n° 1, Qg)

LNMD. 13-FEV-2009
49°23'33.6"N 122°33'43.1"W

(P2010003) LF(373.25) MPO(6202188-01)

3313 - Friday Harbor - Feuille 23 - Nouvelle édition - 02-JAN-2009 - NAD 1983
12-MARS-2010

Porter une épave dangereuse, profondeur inconnue
(Voir la Carte n° 1, K28)

LNMD. 29-JAN-2010
48°32'10.0"N 123°00'31.0"W

MPO(6202193-01)

3646 - Ucluelet Inlet - Feuille 1 - Nouvelle édition - 30-JUIN-1995 - NAD 1983
12-MARS-2010

Porter une conduite sous-marins
(Voir la Carte n° 1, L41.1)

LNMD. 25-NOV-2005
joignant 48°56'05.1"N
125°32'08.9"W
48°56'12.0"N 125°31'46.9"W
et 48°56'12.6"N 125°31'41.7"W
MPO(6202191-01)

PARTIE 4 – Édition 03/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Chapitre II — Supprimer les paragraphes 202 et 202.1

Remplacer par : 202 La station du Système d'alerte du Nord (NWS) de Croker River se trouve à 2 milles à l'intérieur des terres, au SE du delta de Croker River. Un **radôme remarquable**, situé à la station et coiffé d'un **feu** d'avertissement d'aéronef, porte une **tour**.

202.1 **Avertissement.** — Il n'y a **pas de personnel** à la station de Croker River. Il existe un abri d'urgence avec un téléphone et une caméra actionnée par les mouvements, mais il n'y a pas de ravitaillement ni de services.

202.2 Une bâtisse rouge (69°17'36"N, 119°10'36"W) est située sur la plage, à proximité de la station NWS.

(C2010-011.01)

Chapitre II — Paragraphe 228, lignes 1 et 2

Supprimer : « Consulter ... *canadien*. »

Remplacer par : Pour obtenir des renseignements sur les conditions météorologiques de Sachs Harbour, consulter le chapitre 4 du fascicule des Instructions nautiques ARC 400 — Renseignements généraux, Nord canadien et le site Web suivant : http://www.meteo.gc.ca/canada_f.html.

(C2010-011.02)

Chapitre II — Paragraphe 240, ligne 21 – sous la rubrique « *Douane* »

Supprimer : le volume 1 de l'*Arctique canadien*.

Remplacer par : la section de « Réglementation » du chapitre 1 du fascicule des Instructions nautiques ARC 400 — Renseignements généraux, Nord canadien et au site Web suivant : <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/>.

(C2010-011.03)

Chapitre II — Après le paragraphe 314

Supprimer : *Holman*

Remplacer par : *Ulukhaktok (Holman)*

(C2010-011.04)

Chapitre II — Paragraphe 315, ligne 1

Supprimer : *Holman*

Remplacer par : **Ulukhaktok (Holman)**

(C2010-011.05)

Chapitre II — Paragraphe 318, lignes 1 et 2

Supprimer : « Consulter ... *canadien*. »

Remplacer par : Pour obtenir des renseignements sur les conditions météorologiques de Ulukhaktok, consulter le chapitre 4 du fascicule des Instructions nautiques ARC 400 — Renseignements généraux, Nord canadien et le site Web suivant : http://www.meteo.gc.ca/canada_f.html.

(C2010-012.01)

Chapitre II — Paragraphe 321, ligne 6

Chapitre II — Paragraphe 327, ligne 4

Chapitre II — Paragraphe 332, ligne 1

Supprimer : *Holman*

Remplacer par : *Ulukhaktok*

(C2010-012.02)

Chapitre II — Paragraphe 328, ligne 1

Supprimer : **village de Holman**

Remplacer par : village de *Ulukhaktok*

(C2010-012.03)

Chapitre II — Paragraphe 329, dernière ligne

Ajouter : En 2006, le nom de *Holman* a été remplacé officiellement par le nom traditionnel de *Ulukhaktok*.

(C2010-012.04)

PARTIE 4 – Édition 03/2010
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Chapitre II — Paragraphe 330, ligne 23 – sous la rubrique « *Douane* »
Supprimer : au volume I de l'*Arctique canadien*.
Remplacer par : à la section de « Réglementation » du chapitre 1 du fascicule des Instructions nautiques ARC 400 — Renseignements généraux, Nord canadien et au site Web suivant : <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/>.
(C2010-012.05)
- Chapitre III — Paragraphe 6, lignes 2 et 3
Supprimer : canadienne annuelle des *Avis aux navigateurs*.
Remplacer par : annuelle des Aides radio à la navigation maritime, disponible à : http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/SCTM_Aides_radio.
(C2010-013.01)
- Chapitre III — Paragraphe 28, lignes 1 et 2
Supprimer : « Consulter ... *canadien*. »
Remplacer par : Consulter le chapitre 4 du fascicule des Instructions nautiques ARC 400 — Renseignements généraux, Nord canadien. En 1993, on a fermé la station de la ligne DEW de Cape Young. Pour obtenir des renseignements sur les normales et moyennes météorologiques de Cape Young jusqu'à 1990, consulter le site Web : <http://www.climate.weatheroffice.gc.ca> et sur les cartes des régimes climatiques généraux de l'Arctique, consulter le site Web : <http://atlas.nrcan.gc.ca/site/index.html>.
(C2010-013.02)
- Chapitre III — Paragraphe 72, lignes 6 et 7
Supprimer : « mi-chemin ... la tour »
Remplacer par : 1,5 mille à l'WNW de North Star Point
(C2010-013.03)
- Chapitre III — Supprimer le paragraphe 72.1, tel qu'émis dans l'Édition bimensuelle n° 12/1994
Remplacer par : 72.1 La station du Système d'alerte du Nord (NWS) de Bernard Harbour se trouve à 2,2 milles à l'intérieur des terres, à l'WSW de Bernard Harbour. Un **radôme remarquable**, coiffé d'un feu d'avertissement d'aéronef et supporté par une tour, est situé à la station.
72.2 **Avertissement.** — Il n'y a **pas de personnel** à la station NWS. Il existe un abri d'urgence avec un téléphone et une caméra actionnée par les mouvements, mais il n'y a pas de ravitaillement ni de services.
(C2010-013.04)
- Chapitre III — Supprimer le paragraphe 77.
(C2010-014.01)
- Chapitre III — Supprimer le paragraphe 87.
(C2010-014.02)
- Chapitre III — Paragraphe 139, lignes 1 à 7
Supprimer : « située ... remarquables. »
Remplacer par : basse et sans caractéristique, est la pointe NW d'une presqu'île bien en vue située à l'extrémité Sud du côté Est de Dolphin and Union Strait. Une piste d'atterrissage abandonnée, avec un **hangar d'aéronef remarquable**, et un groupe de bâtisses plus petites se trouvent à l'extrémité Ouest de la presqu'île. Une station du Système d'alerte du Nord est située à proximité des petites bâtisses.
(C2010-014.03)
- Chapitre III — Supprimer les paragraphes 142 et 143.
(C2010-014.04)
- Chapitre III — Paragraphe 166, lignes 9 et 10
Supprimer : « Consulter ... *canadien*. »
Remplacer par : Pour obtenir des renseignements sur les conditions météorologiques de Kugluktuk, consulter le chapitre 4 du fascicule des Instructions nautiques ARC 400 — Renseignements généraux, Nord canadien et le site Web suivant : http://www.meteo.gc.ca/canada_f.html.
(C2010-014.05)
- Chapitre III — Paragraphe 168, lignes 7 et 9
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 6/1996.
Supprimer : Coppermine
Remplacer par : Kugluktuk
(C2010-014.06)

PARTIE 5 – Édition 03/2010
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

PACIFIQUE

373.25	<i>Pitt Lake - Bouée lumineuse L21</i>	49 23 33.6 122 33 43.1	<i>Fl</i>	<i>G</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>.....</i>	<i>Verte, marquée "L21".</i>	<i>À longueur d'année.</i>	Carte:3062 Éd. 03/10(P10-003)
617 G5713	Ivory Island	Sur Robb Point, Bassin Milbanke. 52 16 10.9 128 24 18	<i>Fl</i>	<i>W</i>	<i>5s</i>	<i>20.3</i>	16	<i>Tour à claire-voie trapézoïdale rouge.</i>	<i>Lum. 1 s; obs. 4 s. À longueur d'année. Visible de 281° à 165° par le N. et l'E.</i>	Carte:3710 Éd. 03/10(P10-006)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Date:

Nom du navire ou de l'expéditeur:

Adresse de l'expéditeur:

Numéro

Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié):

Date de l'observation: Heure(UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)